

**COMMUNAUTE DE COMMUNES
DE LA
SUISSE NORMANDE**

15, rue de Condé
14220 THURY-HARCOURT

Réunion de Bureau du : 07 Mars 2012
Date de la Convocation : 17 Février 2012

L'An Deux Mille Douze le 07 Mars à 14 H 30, le Bureau légalement convoqué s'est réuni au Centre d'Hébergement du Traspy à THURY-HARCOURT, sous la convocation et la Présidence de Monsieur Paul CHANDELIER.

ETAIENT PRESENTS :

Monsieur Paul CHANDELIER, Monsieur Roger TENCE, Monsieur Jean VANRYCKEGHEM, Monsieur Jean SUARD, Monsieur Guy BIZET, Monsieur Gérard VALENTIN, Monsieur Jean-Claude LECLERC, Monsieur Jacques COLLIN, Monsieur Pierre BRISSET, Madame Claudine COURVAL, Monsieur Sylvain MOREL, Monsieur Michel LETRIBOT.

ABSENTS EXCUSES :

Monsieur Alain LIARD, Madame Janine KUC.

Monsieur TENCE accepte d'être Secrétaire de Séance.

1) COMMISSION ADMINISTRATION GENERALE

a) APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA DERNIERE REUNION DE BUREAU

Le Compte-rendu de la réunion de Bureau a été transmis à chaque délégué, il est demandé s'il y a des observations sur la rédaction de ce compte-rendu.

b) REORGANISATION DES POSTES DE VICE-PRESIDENTS ET DU BUREAU

Lors de la réunion du Conseil Communautaire du 14 Décembre 2011, dans le cadre des orientations budgétaires, il avait été proposé aux délégués, de modifier notre organisation

- Je vous demande donc d'approuver l'élargissement des compétences attribuées à Roger TENCE aux "Finances et à l'Economie" en charge de la Commission des Finances, avec Jacques COLLIN à l'Administration Générale et la Communication ;
- La multiplication des bâtiments confiés à la Communauté de Communes, notamment scolaires, conduit à vous soumettre la nomination d'un Vice-Président spécialement affecté à cette mission

- Par ailleurs, il est maintenant important d'élargir notre réflexion et d'engager des actions nouvelles sur le Développement des Services (Point Info 14 ; EPN Thury-Harcourt/Clécy ; passeports) organisation, coordination, regroupement des moyens, dans la perspective de l'ouverture de la "Maison des Services" et du projet "pôle de santé communautaire", réflexion sur le réseau des bibliothèques et la culture... ;
- Cette évolution à terme de nos compétences nous amène à vous proposer la création d'un nouveau poste de Vice-Président en charge de cette action et, si vous en êtes d'accord, à l'élection de ce nouveau Vice-Président.

Il est donné lecture du tableau qui a été remis lors du dernier conseil communautaire, tableau qui définit les délégations proposées pour chacun des 9 vice-présidents avec l'indication des commissions ou groupes de travail qu'ils auront la charge d'animer.

FONCTIONS DES VICE-PRESIDENTS	COMMISSIONS ET GROUPES DE TRAVAIL
1 ^{er} Vice-Président chargé des Finances	Commission des Finances et Administration Générale <ul style="list-style-type: none"> • Groupe de travail Finances ; • Groupe de Travail Communication ;
2 ^{ème} Vice-Président charge de l'Administration Générale et de la Communication	
3 ^{ème} Vice-Président chargé des Ordures Ménagères	Commission des ordures ménagères
4 ^{ème} Vice-Président chargé de la Voirie	Commission Voirie Groupe de travail programmes
5 ^{ème} Vice-Président chargé du Tourisme et des Equipements liés au Tourisme	Commission du Tourisme
6 ^{ème} Vice-Président chargé du Développement Durable	Commission du Développement Economique, du Développement Durable : <ul style="list-style-type: none"> • Groupe de travail Développement Durable • Groupe de travail Services à la personne
7 ^{ème} Vice-Président chargé du Développement des Services à la personne (services publics et privés)	
8 ^{ème} Vice-Président chargé des Affaires Scolaires	Commission des Affaires Scolaires <ul style="list-style-type: none"> • Groupe de travail Présidents Syndicats
9 ^{ème} Vice-Président chargé des Bâtiments Scolaires	

2) COMMISSION DES FINANCES

COMPTES ADMINISTRATIFS 2011 ET BUDGETS PRIMITIFS 2012

Les documents sont remis en séance à chaque Membre du Bureau en préparation du Conseil Communautaire.

3) TRANSFERT COMPETENCE POUVOIR DE POLICE (MODIFICATION DE LA DELIBERATION)

Par courrier en date du 27 Janvier 2012, la préfecture du calvados a demandé de retirer la délibération en date du 14 Décembre 2011, concernant le transfert des pouvoirs de police du maire.

En effet, dans cette délibération était indiqué, que pour la compétence déchets ménagers, nous déléguons pour une partie des Communes de la Communauté, le pouvoir de police au SMICTOM de la Bruyère. La Préfecture précise, que ni les Maires des Communes adhérant à l'EPCI ni le Président de l'EPCI ne peuvent transférer un quelconque pouvoir de police.

De ce fait il est proposé d'annuler cette délibération et de transférer le pouvoir de police concernant les déchets ménagers pour les Communes qui en ont fait la demande au Président de la Communauté de Communes.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Le Président de la
Communauté de Communes

Paul CHANDELIER